

## Emancipation et égalité sociale :

# Pour une grève générale des femmes !

*La mobilisation des femmes pour l'égalité et l'émancipation monte. Le 14 juin 2019, une grève des femmes s'organise... A notre sens, ce mouvement de lutte doit être une mobilisation intégrant des objectifs féministes larges, imposant une exigence d'égalité sociale, faisant avancer l'émancipation. Cette grève, autant le dire, est politique et sociale. Elle doit aussi s'appuyer sur des arrêts de travail effectifs pour faire avancer des revendications concrètes et peser sur tous les accords qui touchent aux conditions de travail des femmes dans le secteur public, subventionné ou dans l'économie privée : CCT, statuts, lois et règlements, directives... C'est une longue marche mais il nous faut rapidement des résultats nombreux et concrets.*

### A SUD, aujourd'hui, nous voulons mettre l'accent sur les points suivants :

**1. La retraite des femmes à 65 ans est inacceptable.** Sous aucun prétexte, pour aucun motif, au nom d'aucun compromis. Nous combattons avec détermination tout projet en ce sens et appelons toutes et tous à se mobiliser pour le faire échouer.

**2. Les femmes assurent toujours la très grande majorité des tâches de travail domestique, de travail familial et de soins aux proches : c'est le produit d'une division sociale et sexuelle profondément injuste.** Nos luttes doivent la détruire et imposer l'égalité. Ce travail actuellement gratuit doit être payé ou compensé. Cela implique, par exemple, de changer et d'améliorer le statut de proche aidant-e. Il faut y intégrer les soins aux enfants, augmenter le nombre de jours de congé accordés pour ces activités, soit 36 jours de congé payé par an au minimum, en faire un vrai droit appliqué de manière universelle.

**3. L'égalité salariale doit s'appliquer maintenant,** avec des sanctions contre les employeurs qui ne respectent pas ce droit et des réparations en faveur des lésées. Cela passe par l'application intransigeante et immédiate du principe « salaire égal pour un travail égal ou équivalent ». Mais cela ne suffit pas. Il faut revaloriser les professions majoritairement

féminines face aux professions majoritairement masculines. Il faut également introduire un indice de progression de carrière tout au long de la vie professionnelle qui assure une égalité sociale et salariale entre hommes et femmes.

**4. Les carrières féminines sont marquées par de multiples désavantages, dont le temps partiel, souvent contraint, n'est pas le moindre.** En s'appuyant sur la notion de salaire carrière, **il faut assurer l'égalité entre femmes et hommes en termes de salaire social et de retraites.** Ceci implique que les conditions de retraite dans le 2e pilier doivent intégrer une période de cotisation, payée par l'employeur, au titre de la reconnaissance du travail familial, domestique et de soin.

L'urgence nous impose la revendication de mesures compensatoires. Mais l'égalité réelle exige, elle, le changement d'organisation sociale. Des victoires de cet ordre requièrent un niveau de conflictualité assumé. C'est pourquoi, pour imposer une transformation sociale *générale*, il faut une grève *générale* des travailleuses. Qu'il s'agisse de travail salarié ou non, visible ou non.

**Le 14 juin, c'est en amenant cette lutte sur nos lieux de travail, de formation et de vie que nous serons à la hauteur des enjeux !**

Fédération syndicale SUD  
Canton de Vaud

[www.sud-vd.ch](http://www.sud-vd.ch)

**sud**



SUD Etudiant·e·s et Précaires  
Lausanne etc.

[www.sud-ep.ch](http://www.sud-ep.ch)

